



service-public  
.nc  
LE PORTAIL DES ADMINISTRATIONS CALÉDONIENNES



Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018

*Pôle communication*

*Tél. : 24 65 42*

## COMMUNIQUÉ

### Faciliter l'accès à [internet-signalement.gouv.fr](http://internet-signalement.gouv.fr)



Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'OPT-NC et les fournisseurs d'accès à internet ont décidé de faciliter l'accès des internautes à la Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements (PHAROS), en apposant un lien vers son portail sur la page d'accueil de leurs sites. En cliquant dessus, l'utilisateur pourra signaler 24 heures sur 24 tout contenu illicite qui engage son auteur au niveau pénal.

Cette information sera ensuite traitée par un service de police ou de gendarmerie et pourra entraîner des poursuites judiciaires. L'opération ne prendra que deux minutes à l'internaute et elle pourra faire stopper rapidement des comportements illicites en ligne et prévenir de nombreuses situations à risques.

Internet et les médias sociaux (vidéos, réseaux sociaux, blogs, etc.) sont devenus des moyens de communication incontournables, plus particulièrement chez les jeunes. Ils permettent de partager et d'échanger de l'information, de véhiculer des opinions, de mettre en relation des personnes autour d'intérêts communs. Mais parfois, ils sont aussi utilisés pour diffuser des contenus illicites, ou véhiculer de fausses informations qui peuvent être la cause d'événements graves, comme en témoignent plusieurs cas concrets récents : menaces, incitations à la violence ou à commettre des infractions, mises en danger des personnes, escroqueries, trafics de stupéfiants...

C'est pour cela que le portail PHAROS a été mis en place et que la Nouvelle-Calédonie a décidé de s'y connecter. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, initié par le gouvernement.